



Commune de
BARCY

7, Ruelle du Curé
77910 BARCY
Tél. et Fax : 01 60 44 70 16
E-mail : mairie-barcy@wanadoo.fr

**Département de Seine-et-Marne
Arrondissement de Meaux
Canton de Claye-Souilly
Commune de BARCY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
le 29 mars 2016

Date d'affichage :
le 29 mars 2016

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 10
Quorum : 06

L'an deux mil seize, le 04 avril à 19h00, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DHUICQUE Pierre-Edouard, Maire de BARCY.

Etaient présents :

Mme Angélique ARLOVE, Mme Clotilde BONGARD, M. Sébastien BRAYER, M. Nicolas CODRON, M. Pierre-Edouard DHUICQUE, Mme Katia POUGET-VACHER, M. Hervé MOLKA, M. RYCHLEWSKI Stéphane.

Absents excusés : Mme Anièle GRONDIN-FUZELLIER, M. BONGARD Jean-Luc

Absent : M. Emmanuel BESANÇON

Procuration : M. Jean-Luc BONGARD à Mme Clotilde BONGARD
Mme Anièle GRONDIN-FUZELLIER à Mme Katia POUGET-VACHER

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Katia POUGET-VACHER élue secrétaire de séance.

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à deux modifications concernant l'ordre de jour :

- Point n°4, décision concernant la modification du PLU en point n°2
- Insertion du point n°3 : informations au sujet des transports scolaires

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les modifications de l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 MARS 2016.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Procès-verbal du 17 mars 2016.

DECISION CONCERNANT LA MODIFICATION DU PLU

Entendu la présentation de Monsieur Sébastien BRAYER au sujet d'un projet d'aménagement d'un bâtiment agricole de la ferme de Saint-Gobert en logements d'habitation,

Entendu Monsieur le Maire sur la validité du projet, conforme au PLU actuel et conforme aux orientations d'expansion du village,

Considérant que ce projet concerne un bâtiment notifié comme élément remarquable dans le PLU,

Entendu Monsieur le Maire sur la procédure à mettre en place pour réaliser ce projet et son coût pour la commune,

Vu la décision favorable de la Commission Communale Urbanisme et Aménagement concernant le projet,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (excepté M. BRAYER non présent pendant la délibération),

Valide le projet de logements dans un bâtiment agricole de la ferme de Saint-Gobert,

Accepte de modifier le PLU,

Décide de mettre en place la procédure de modification du PLU,

Décide d'intégrer le montant de la procédure au budget communal 2016,

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour mettre en place la modification du PLU.

INFORMATIONS AU SUJET DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Madame Katia POUGET-VACHER, Maire-adjointe, informe le Conseil des dernières décisions prises par le Conseil Départemental en matière de transport scolaire.

Dorénavant, la carte scolaire sera uniquement à la charge du Département et des parents pour 100 euros annuels et par enfant.

La carte Imagin'R qui concerne collégiens et lycéens coûtera aux parents 191 euros par an et par enfant.

Madame Katia POUGET-VACHER demande au Conseil Municipal si celui-ci accepte d'inscrire au budget une participation de la commune à la carte Imagin'R de 30%, comme l'a votée la commune de Chambry.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 3 voix contre, 2 voix pour et 5 abstentions,

REFUSE d'inscrire au budget une participation financière de la commune à la carte Imagin'R.

BUDGET COMMUNAL 2016

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2016

Monsieur le Maire rappelle à tous les conseillers que le budget communal 2016 a été construit malgré l'absence d'informations précises concernant les recettes de fonctionnement provenant de l'Etat, du Département et de la Région.

Il répond à un souci d'équilibre financier, tenant compte des investissements importants liés au projet de l'Ecole de Barcy.

Le Conseil Municipal procède à l'examen du budget de l'exercice 2016 présenté par Monsieur Le Maire et qui se compose comme suit :

➤ En section de fonctionnement

○ Dépenses de fonctionnement	251 625,78€
○ Recettes de fonctionnement	137 338,28€
○ Résultat de fonctionnement 2015 reporté	114 287,50€

TOTAL DE LA SECTION en dépenses et en recettes **251 625,78€**

➤ En section d'investissement

○ Dépenses d'investissement	432 987,38€
○ Recettes d'investissement	413 050,06€
○ Solde d'exécution 2015 reporté	19 937,32€

TOTAL DE LA SECTION en dépenses et en recettes **432 987,38€**

Monsieur le Maire propose d'affecter au chapitre « virement à la section d'investissement » de la section de fonctionnement l'excédent prévisionnel de la section de fonctionnement d'un montant de 8 118,37 euros.

Entendu les orientations budgétaires souhaitées par Monsieur le Maire,

Entendu l'exposé budgétaire article par article de Monsieur le Maire,

Après avoir modifié les montants des subventions des associations,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

VOTE le budget communal 2016, par 6 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

VOTE DU BUDGET SPANC 2016

Le Conseil Municipal procède à l'examen du budget SPANC de l'exercice 2016 présenté par Monsieur Le Maire et qui se compose comme suit :

➤ En section de fonctionnement

○ Dépenses de fonctionnement	717,00€
○ Recettes de fonctionnement	0,00€
○ Résultat de fonctionnement 2015 reporté	717,00€

TOTAL DE LA SECTION en dépenses et en recettes **717,00€**

➤ En section d'investissement

○ Dépenses d'investissement	284 704,42€
○ Déficit d'investissement 2015 reporté	227 036,61€
○ Recettes d'investissement	511 741,03€

TOTAL DE LA SECTION en dépenses et en recettes **511 741,03€**

Entendu les orientations budgétaires souhaitées par Monsieur le Maire,

Entendu l'exposé budgétaire article par article de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

VOTE, à l'unanimité, le budget SPANC 2016.

QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaiterait organiser des réunions « de quartier » pour écouter les habitants de Barcy et les informer et débattre des éventuels projets concernant chaque rue de Barcy.

Il souhaite commencer par « la ruelle du curé », puis « le hameau de Pringy » et « la rue châtel » avant le 30 juin prochain.

Madame Clotilde Bongard demande de pouvoir récupérer les factures et plan de recollement concernant la réhabilitation de l'assainissement de chaque propriétaire.

Madame Clotilde Bongard informe le Conseil que sa famille envisage de céder la voie de l'allée du pré des Massons à la commune et qu'elle informerait celle-ci des conditions de cession.

Séance levée à 21h40.